

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2011

### SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

M. Nicolas BERGERON, notre receveur municipal, présente au Conseil la situation financière de la commune, à l'appui des chiffres de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

La commune de Payré dégage un excédent de fonctionnement de 130 000 € (capacité d'auto-financement), ce qui équivaut à 20 % de la section de fonctionnement et place la commune au même niveau que la moyenne nationale.

100 € de recettes de fonctionnement sont répartis comme suit :

- 44 € en dépenses de personnel (37 € en moyenne par les communes du canton)
- 3 € en remboursement d'intérêts d'emprunts (4 € en moyenne pour les communes du canton)
- 8 € en subventions (9.50 € en moyenne pour les communes du canton)
- 25 € en dépenses courantes (entretien, locations, maintenance, charges eau, électricité, chauffage, fournitures etc) (27 € en moyenne pour les communes du canton)
- 20 € en autofinancement (22.50 € en moyenne pour les communes du canton)

Au 31/12/2010, l'encours de dettes est de 477 000 €, soit 458 € par habitant (contre 603 € en moyenne au niveau départemental et 537 € au niveau régional). 11.31 % des produits de fonctionnement servent à rembourser l'encours de dette.

### VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2011

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux de 3 % par rapport à 2010. Seule Chantal FERRON vote contre cette proposition, préférant une hausse de 2 %.

Les taux 2011 sont donc augmentés de 3 % comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>TAUX 2011</b>	<b>PRODUIT ATTENDU</b>
- Taxe d'Habitation	16.14 %	105 168 €
- Taxe Foncières Propriétés Bâties	10.19 %	47 170 €
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	27.09 %	25 329 €
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	17.33 %	7 781 €

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité à main levée les Budgets Primitifs pour l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés, à savoir :

<b>BUDGETS</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2011</b>	
	Dépenses	Recettes
<b>COMMUNAL</b>		
Fonctionnement	826 692.81 €	826 692.81 €
Investissement	669 137.29 €	669 137.29 €
<b>CCAS</b>		
Fonctionnement	12 000.00 €	12 000.00 €
<b>ASSAINISSEMENT</b>		
Fonctionnement	34 092.05 €	34 092.05 €
Investissement	33 642.90 €	33 642.90 €
<b>BOULANGERIE</b>		
Fonctionnement	5 356.56 €	5 356.56 €
Investissement	89 013.73 €	89 013.73 €
<b>TRANSPORT SCOLAIRE</b>		
Fonctionnement	11 000.00 €	11 000.00 €